UNION des URPS HAUTS-DE-FRANCE

Echange avec les pharmaciens sur les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

UNION des URPS HAUTS-DE-FRANCE

Sommaire

- Présentation des participants
- Qu’est-ce qu’une CPTS ?
- Actions en lien avec les pharmaciens
- Retours d’expériences de pharmaciens en CPTS
- Actions de l’URPS Pharmaciens
- Échanges et questions

UNION des URPS HAUTS-DE-FRANCE

Présentation des participants

Présentation des participants

- **Y a-t-il une CPTS sur votre territoire ?**
  - ✓ Oui / Non / Ne sais pas
- **Est-ce que vous faites partie de la CPTS ?**
  - ✓ Oui / Non
- **Si oui, êtes vous :**
  - ✓ Adhérent / membre d'un groupe de travail / membre du CA/bureau ?

  (plusieurs réponses possibles)
- **Si oui, au sein de quelle CPTS :**
  - ✓ Nom de votre CPTS

UNION des URPS HAUTS-DE-FRANCE

Qu’est ce qu’une CPTS ?

Qu’est-ce qu’une CPTS ?

Une CPTS est une **organisation pluriprofessionnelle créée à l’initiative des professionnels libéraux.**

Elle permet d’apporter une réponse aux problématiques locales par une **meilleure coordination des acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux**.

Qu’est-ce qu’une CPTS ?

Objectifs d’une CPTS

Améliorer la **réponse aux besoins de santé** de la **population** en étant force de proposition

Favoriser le **décloisonnement professionnel** et les **pratiques collaboratives**

Retrouver du **temps de soins et de l’attractivité** en améliorant le quotidien des professionnels

Se connaitre pour mieux travailler ensemble

Qu’est-ce qu’une CPTS ?

4 missions socles

- Amélioration de l’accès aux soins
- Organisation des parcours pluriprofessionnels
- Développement des actions de prévention
- Gestion des crises sanitaires graves

2 missions complémentaires

- Développement de la qualité et de la pertinence des soins
- Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire

Qu’est-ce qu’une CPTS ?

Une CPTS, c’est :

- **Une association de professionnels de santé**
- **Pour la population du territoire**

Une CPTS, ce n’est pas :

- Une structure de soins pouvant accueillir du public
- Une approche patientèle

Une CPTS est composée essentiellement de **professionnels de santé de ville** et a vocation à se coordonner avec les autres structures du territoire.

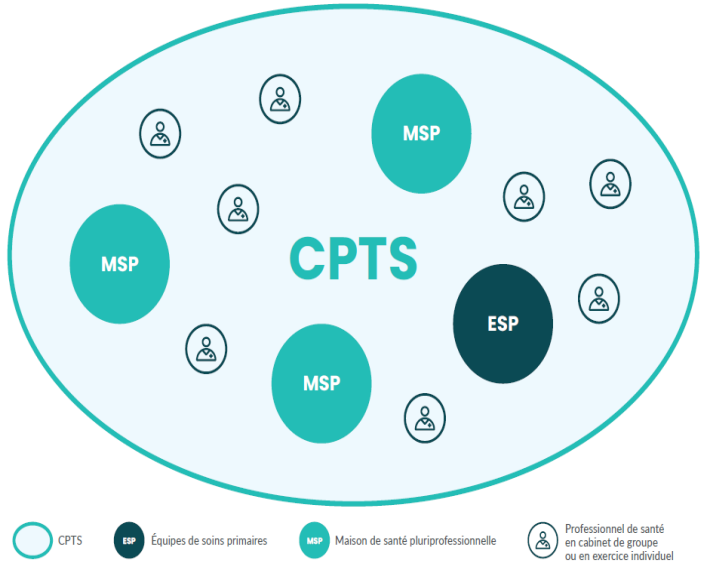

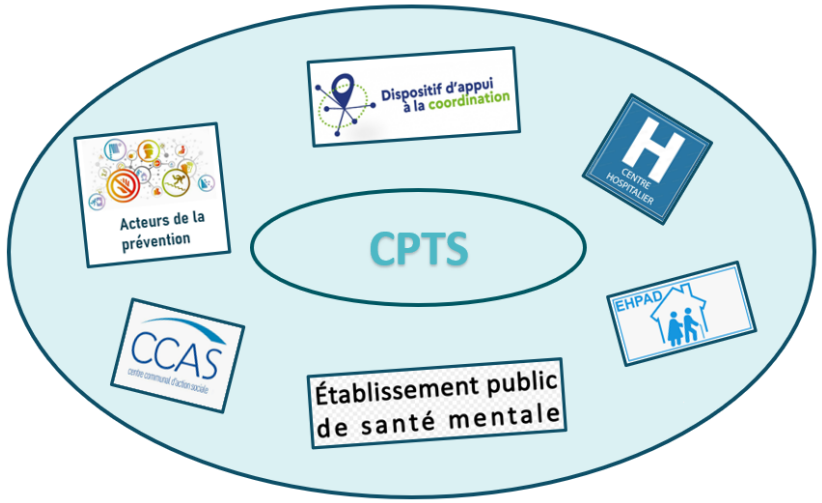

Qu’est-ce qu’une CPTS ?

Synthèse des principes clés d’une CPTS

La CPTS n’est pas une structure de soins mais une organisation qui s’appuie sur l’existant du territoire !

Pour approfondir, télécharger notre Guide Pratique des CPTS :

Les CPTS en région HDF

Les CPTS en région HDF

- 63 CPTS :
  - ✓ 21 en projet
  - ✓ 42 en fonctionnement

- 84 % de la population couverte par une CPTS

Trouvez la votre !

✓ Carte interactive des CPTS HDF

https://cdonline.articque.com/share/display/569181c87ef05746c5bc59a2bd434bd255207a12?utm_source=sendinblue&utm_campaign=Union_des_URPS_-_Lettre_dinformation_1&utm_medium=email

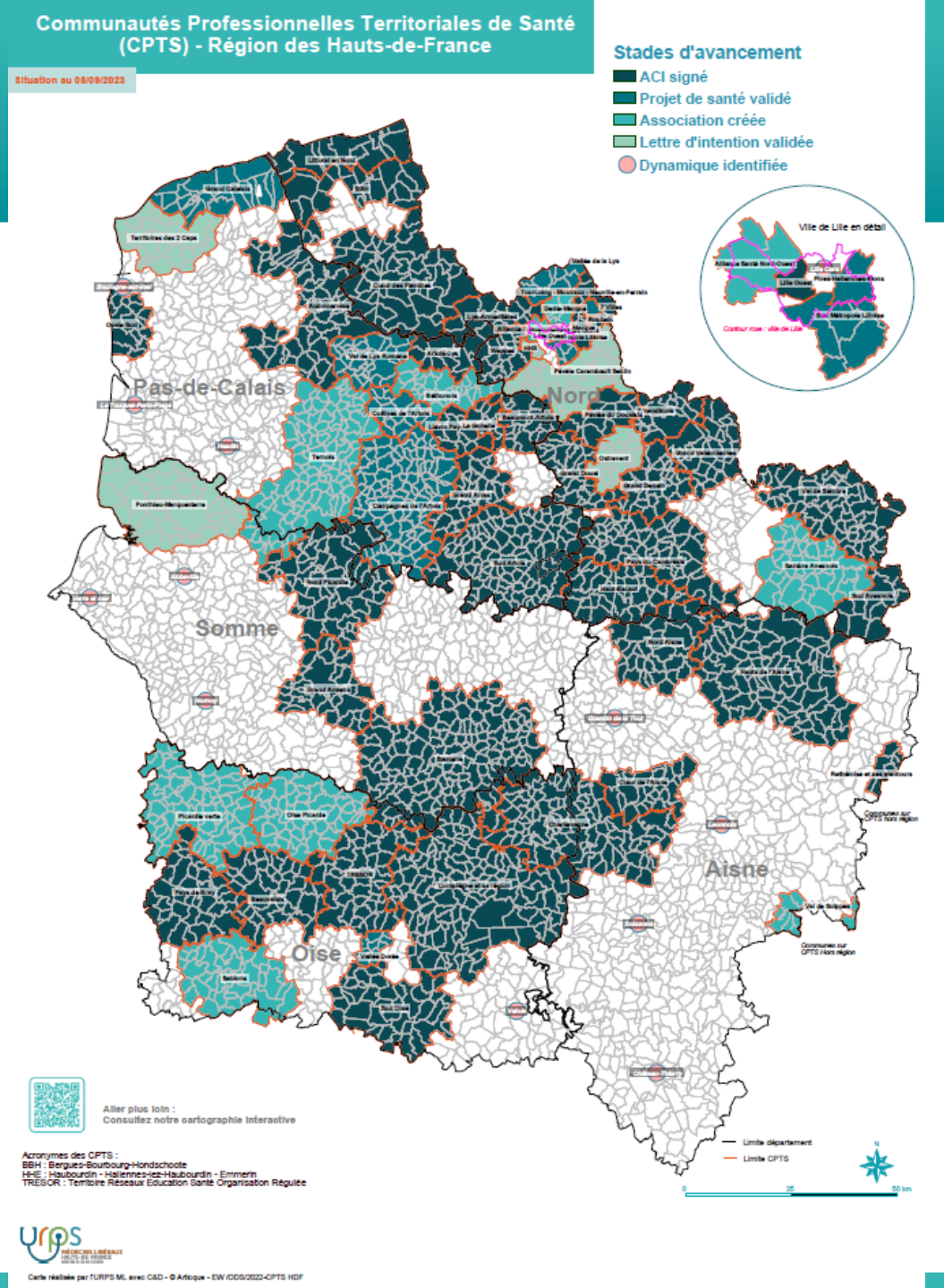

Etapes de création d'une CPTS

Schéma récapitulatif des étapes d'accompagnement jusqu'à l'ACI

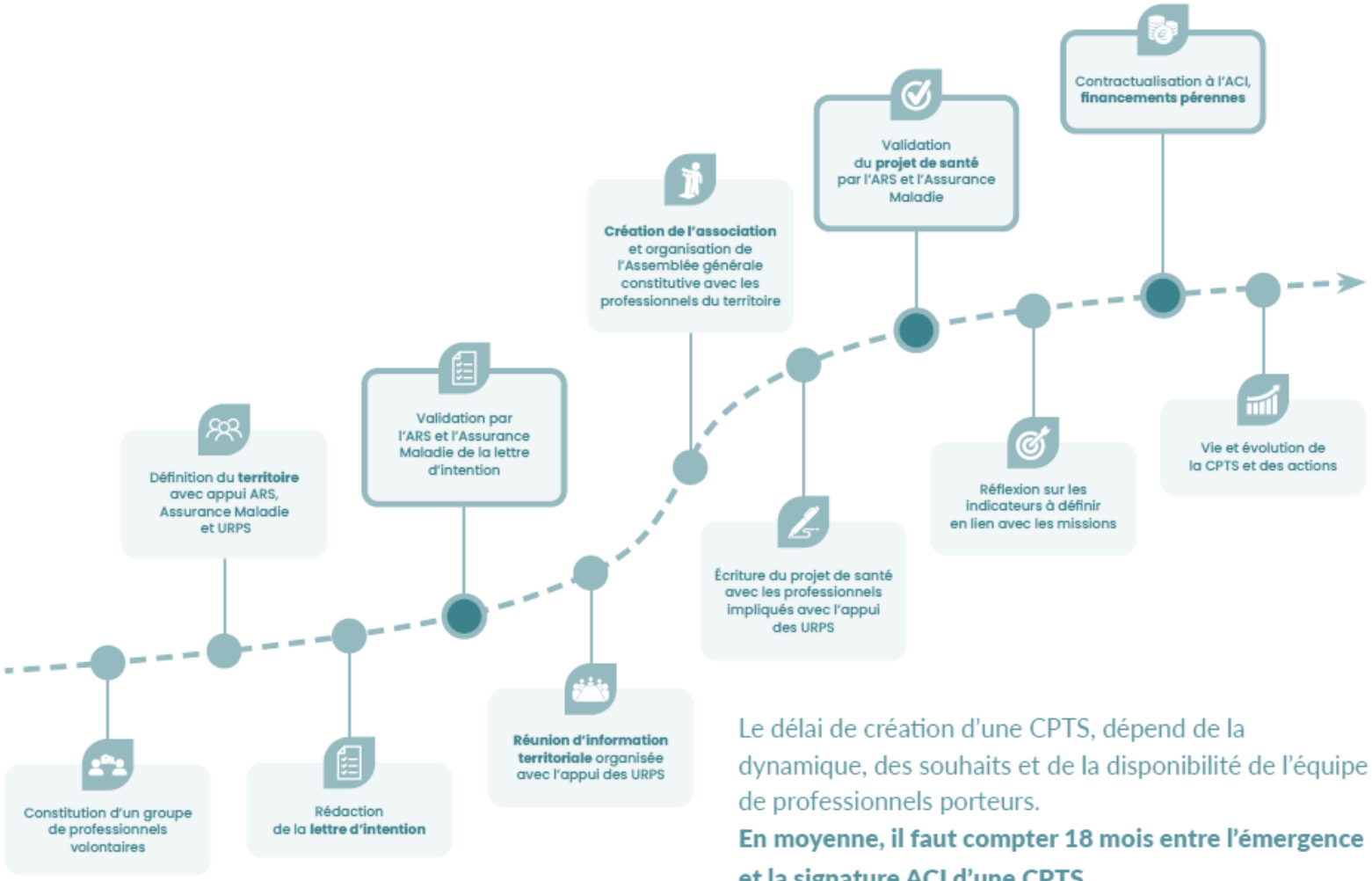

Le délai de création d'une CPTS, dépend de la dynamique, des souhaits et de la disponibilité de l'équipe de professionnels porteurs.

En moyenne, il faut compter 18 mois entre l'émergence et la signature ACI d'une CPTS.

UNION des URPS HAUTS-DE-FRANCE

Actions en lien avec les pharmaciens

pharmaciens en CPTS

- **Part des pharmaciens en CPTS**

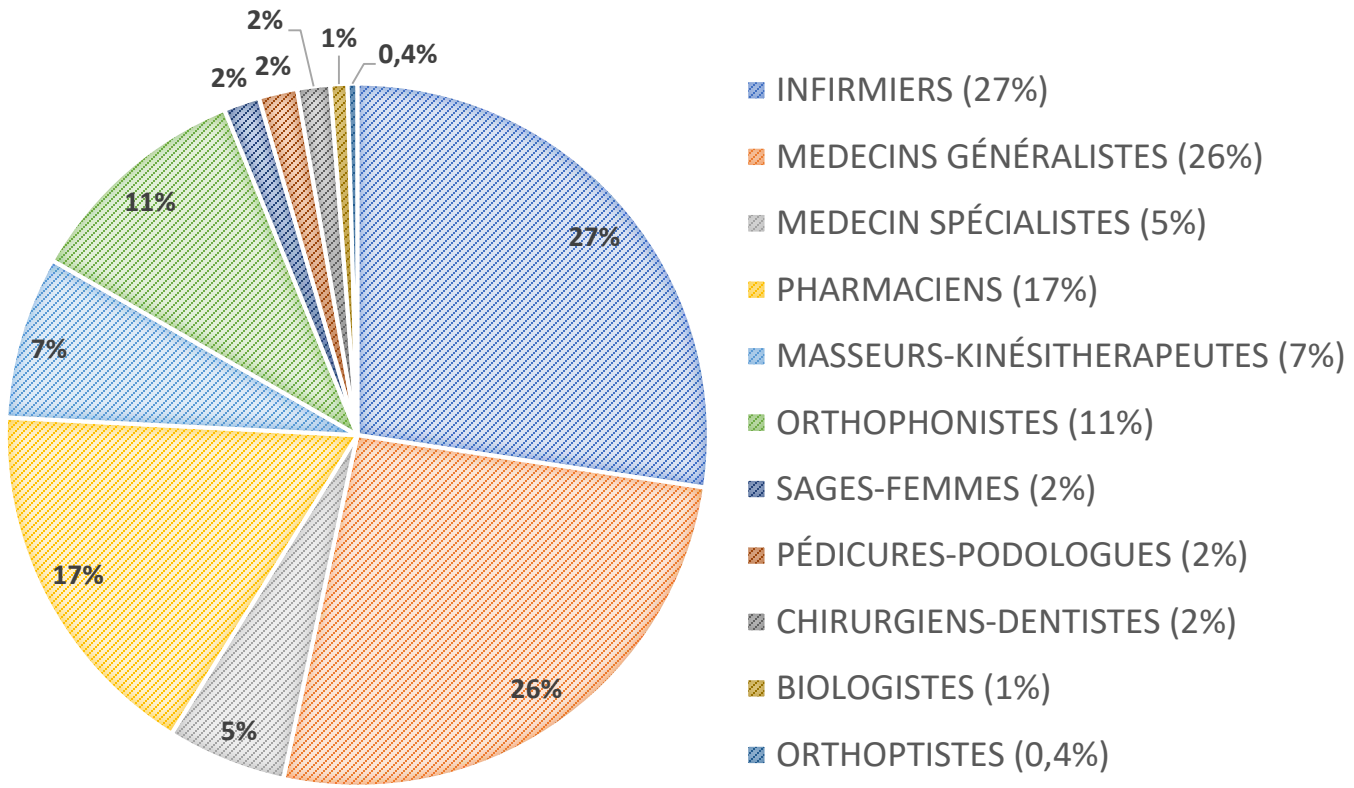

=> 894 pharmaciens adhérents en CPTS

Recensement des actions

Echanges sur la place des pharmaciens en CPTS et les actions mises en place ?

UNION des URPS HAUTS-DE-FRANCE

Retours d'expériences de pharmaciens en CPTS

Retours d'expériences

- **Claire HELLIN / CPTS Grand Valenciennes :**
  - ✓ Implication dans la mise en place de la CPTS et la gouvernance
  - ✓ Mise en place d'un protocole de coopération national (cystite)
  - ✓ Accès aux soins

- **Guillaume RACLE / CPTS Nord Aisne :**
  - ✓ Mise en place d'un protocole de coopération local (douleur dentaire)
  - ✓ Bon usage des antibiotiques
  - ✓ 1000 premiers jours
  - ✓ Apnée du sommeil

Claire HELLIN / CPTS Grand Valenciennes

Retours d'expériences – *Claire HELLIN-CPTS Grand Valenciennes*

- ✓ Implication dans la mise en place de la CPTS et la gouvernance

CPTS Grand Valenciennes

- 30 communes - taille 4 – 200 000 hab

(extension territoire en décembre 2022)

- Réflexions dès 2019
- Validation de la lettre d'intention le 19/10/2020
- Assemblée générale constitutive le 10 Mars 2021

En pleine crise Covid-19, le centre de vaccination Jean Mineur est lancé depuis déjà 2 mois.

- Validation projet de santé Mai 2022
- Signature ACI juillet 2022

- 260 membres dont 54 titulaires et 25 adjoints

(**65 pharmacies sur le territoire**)

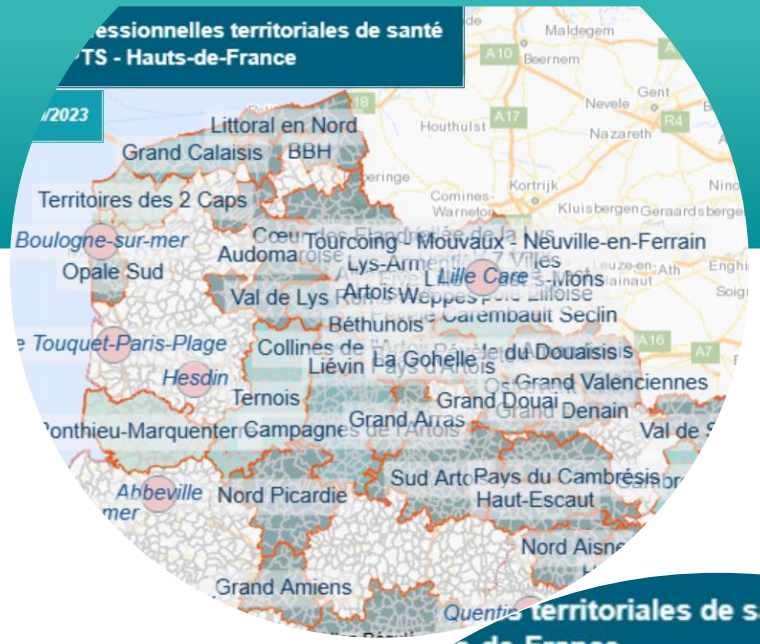

Importance de l'équipe

- équipe pilote

- conseil d'administration

- bureau : co-présidence – vice-président - trésorier

- coordonnateur
    - 2 IPA
    - un « patient »
    - une administrative licence/master droit/santé/management

- comptable/expert-comptable/commissaire aux comptes

- URPS / ARS / CPAM

Outils numériques

- What’s App

- Microsoft : nom de domaine/nuage/suite office

- Doctolib Team

- Omnidoc

- Plexus

Focus : Plexus

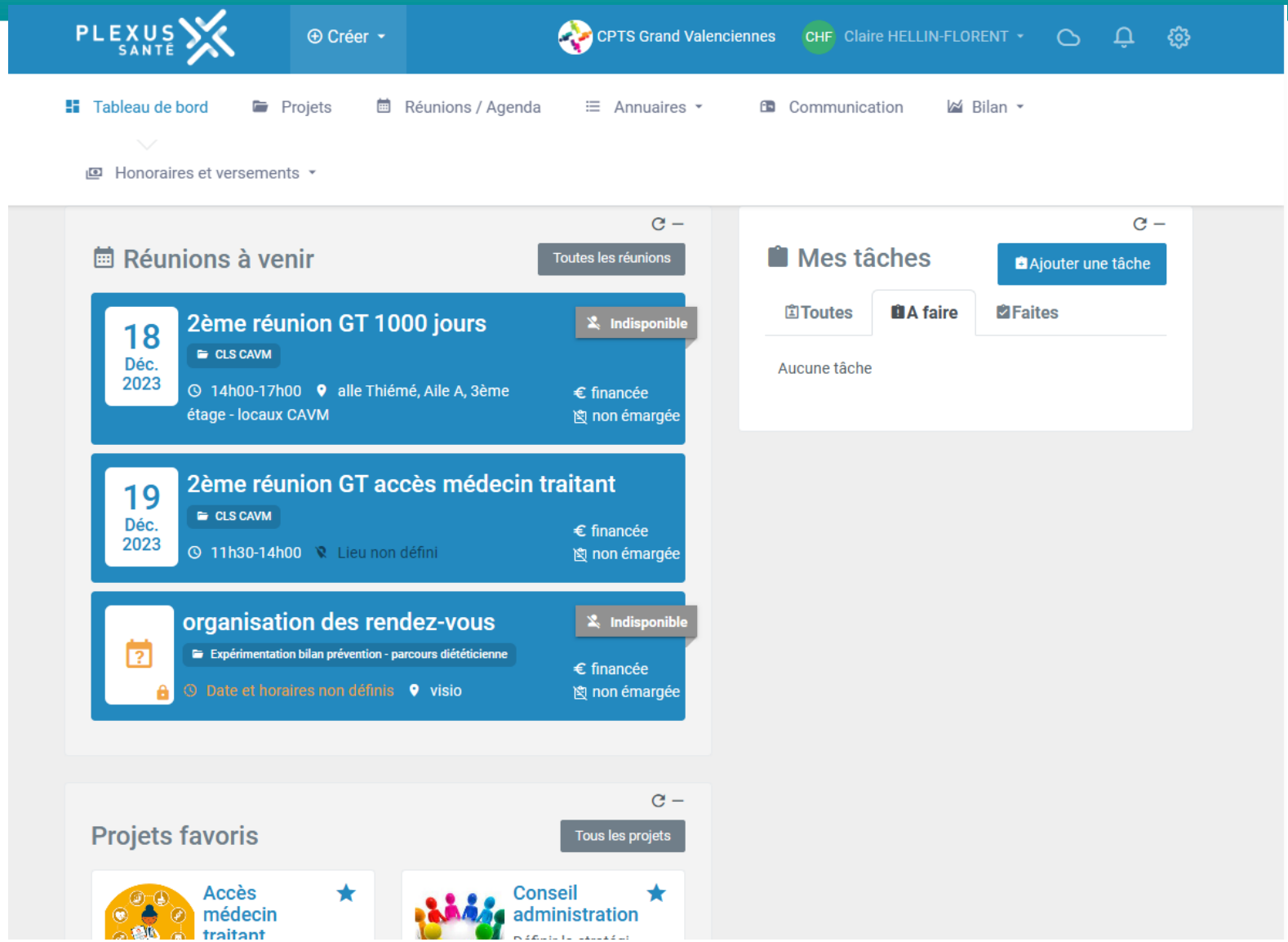

UNION des URPS HAUTS-DE-FRANCE

PLEXUS SANTÉ | ⊕ Créer | CPTS Grand Valenciennes | CHF Claire HELLIN-FLORENT

Tableau de bord | Projets | Réunions / Agenda | Annuaires | Communication | Bilan

Honoraires et versements

Vue liste | Vue tableau | Tous | En Cours | Archivé | ⊕ Créer un projet

Montrer les filtres

Mes projets | Rechercher ... | Choisir un tri

1000ers jours
Accompagner
Informer les professionnels de santé des différents acco mpagnements possibles Accompagner les parents Inter...

Accès médecin traitant
Faciliter l'accès au médecin traitant
Repérer les patients fragiles sans médecin traitant Lien av ec la CPAM - Convention d'orientation
Prochaine réunion : 21/12/2023

CLS CAPH
Mettre en place un contrat local de santé sur la commun...
Participer aux actions développées

CLS CAVM
Mettre en oeuvre un contrat local de santé sur la commu...
Création du contrat via l'organisation de groupe de travail sur les axes définis en première intention : - accès aux s...
Prochaine réunion : 18/12/2023

Communication de la CPTS
Faire connaitre la CPTS
- communiquer auprès des adhérents - communiquer aupr ès de la population - faire des news letter - mettre en oeu...

Conseil administration
Définir la stratégie de la CPTS
Le CA a pour rôle de définir la stratégie de la CPTS : - actio ns à mettre en oeuvre - engagement de la CPTS dans cer...
Prochaine réunion : 21/12/2023
Bureau

Education thérapeutique du patient

Effecteurs protocoles de coopération cystite

UNION des URPS HAUTS-DE-FRANCE

organisation des rendez-vous

Expérimentation bilan prévention - parcours diététicienne

Date et horaires à confirmer | visio | Accéder à la visio

notifications activées | € financée | non émargée

Modifier

Dates proposées

Ajouter une date

Indiquez votre disponibilité pour chacune des dates.

14 déc.	15 déc.	20 déc.
12h30 - 13h00	12h30 - 13h00	12h30 - 13h00
Oui / Non / Si besoin	Oui / Non / Si besoin	Oui / Non / Si besoin
4 ✓ 3 ✗ 0	6 ✓ 1 ✗ 0	4 ✓ 3 ✗ 0
✓Valider cette date / Supprimer cette date	✓Valider cette date / Supprimer cette date	✓Valider cette date / Supprimer cette date

Ordre du jour

Invités

Recherch

Organisateur

Aline CUFAY

Nombre de relances : 0

CC celine CAPART

Nombre de relances : 0

UNION des URPS HAUTS-DE-FRANCE

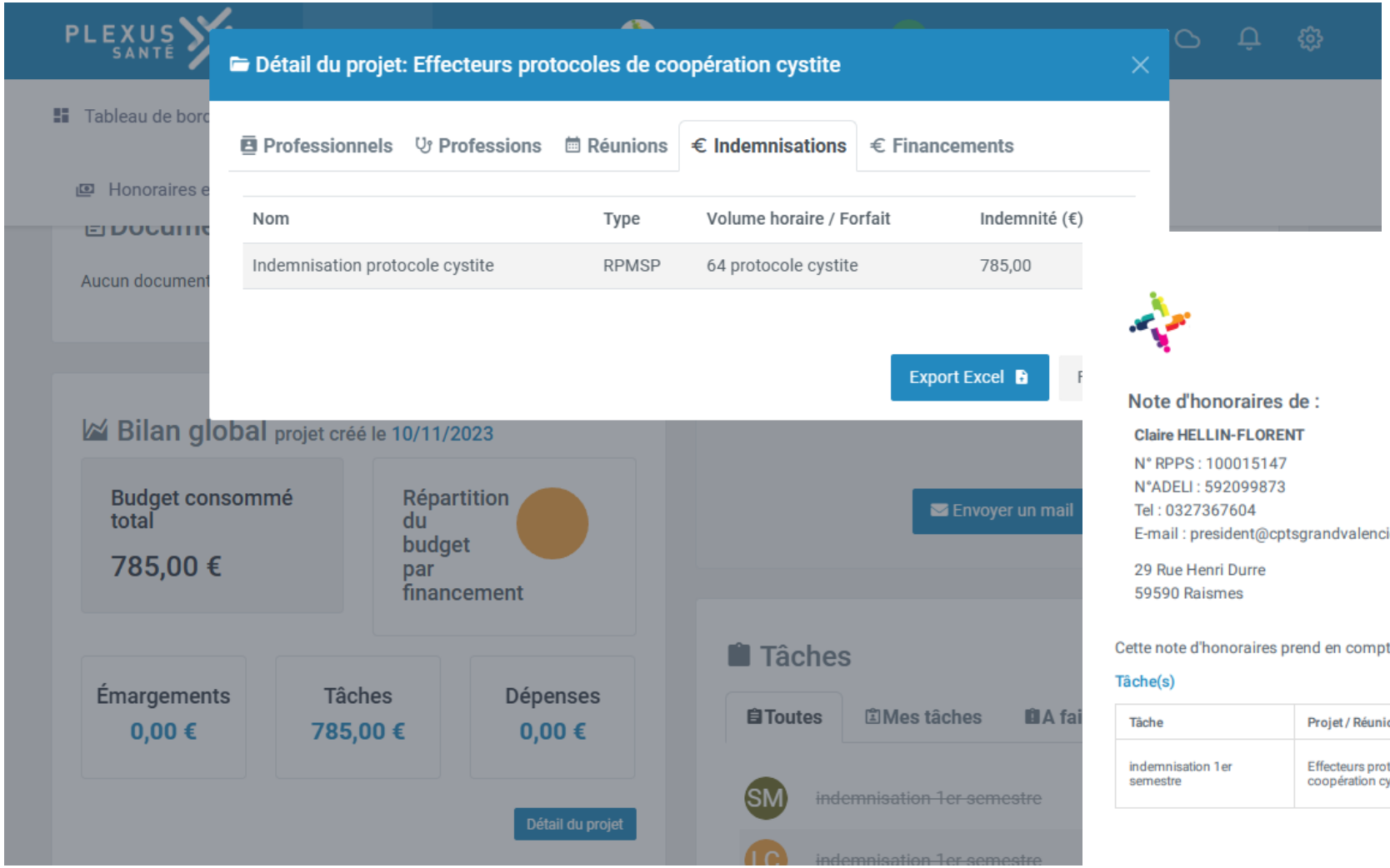

Note d'honoraires : NH337-3-3
Validée le : 23/11/2023
Par : Aline CUFAY

Note d'honoraires de :

Claire HELLIN-FLORENT
N° RPPS : 100015147
N°ADELI : 592099873
Tel : 0327367604
E-mail : president@cptsgrandvalenciennes.fr

29 Rue Henri Durre
59590 Raismes

À l'attention de :

CPTS Grand Valenciennes
29 Rue Henri Durre
59590 Raismes

Cette note d'honoraires prend en compte 1 événements sur la période du 01/01/2023 au 23/11/2023

Tâche(s)

Tâche	Projet / Réunion	Date	Durée (minutes)	Financement	Type d'indemnité	Indemnisation	Montant (€)
indemnisation 1er semestre	Effecteurs protocoles de coopération cystite	23/11/2023	-	Financement protocoles de coopération	-	Indemnisation protocole cystite	120.00

TOTAL

120€

UNION des URPS HAUTS-DE-FRANCE

PLEXUS SANTÉ | ⊕ Créer | CPTS Grand Valenciennes | CHF Claire HELLIN-FLORENT

Tableau de bord | Projets | Réunions / Agenda | Annuaires | Communication | Bilan | Honoraires et versements

Filtrer par exercice | Filtrer par date

Bilan d'activité pour l'exercice

du 01/01/2023 au 31/12/2023

Répartition du budget consommé

[redacted]4,92 €

Cacher la légende

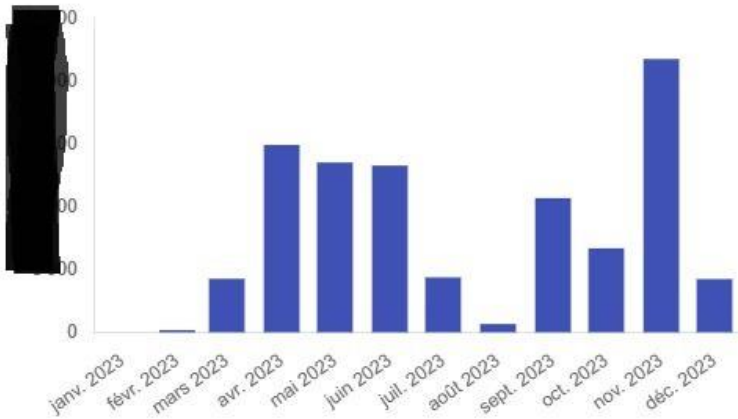

ACI 1

[redacted]52%

Disponible : [redacted]4,38 €

ACI 2

Disponible [redacted]40 €

ACI 3

Disponible [redacted] €

ACI 5

Disponibl[redacted]

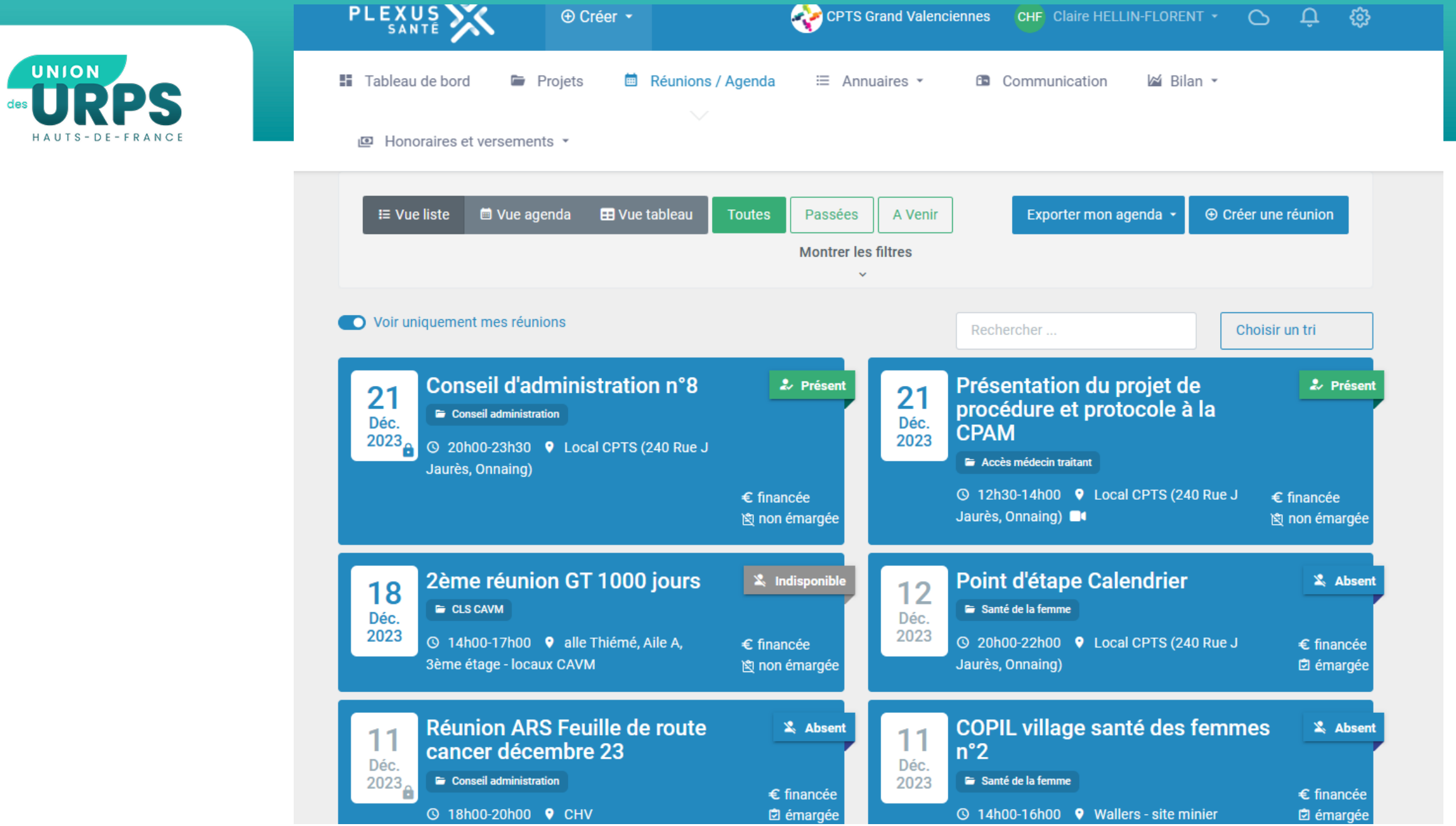
PLEXUS SANTÉ
Créer
CPTS Grand Valenciennes
CHF Claire HELLIN-FLORENT
Tableau de bord
Projets
Réunions / Agenda
Annuaires
Communication
Bilan
Honoraires et versements
Vue liste
Vue agenda
Vue tableau
Toutes
Passées
A Venir
Exporter mon agenda
Créer une réunion
Montrer les filtres
Voir uniquement mes réunions
Rechercher ...
Choisir un tri
21 Déc. 2023
Conseil d'administration n°8
Présent
Conseil administration
20h00-23h30
Local CPTS (240 Rue J Jaurès, Onnaing)
€ financée
non émargée
21 Déc. 2023
Présentation du projet de procédure et protocole à la CPAM
Présent
Accès médecin traitant
12h30-14h00
Local CPTS (240 Rue J Jaurès, Onnaing)
€ financée
non émargée
18 Déc. 2023
2ème réunion GT 1000 jours
Indisponible
CLS CAVM
14h00-17h00
alle Thiémé, Aile A, 3ème étage - locaux CAVM
€ financée
non émargée
12 Déc. 2023
Point d'étape Calendrier
Absent
Santé de la femme
20h00-22h00
Local CPTS (240 Rue J Jaurès, Onnaing)
€ financée
émargée
11 Déc. 2023
Réunion ARS Feuille de route cancer décembre 23
Absent
Conseil administration
18h00-20h00
CHV
€ financée
émargée
11 Déc. 2023
COPIL village santé des femmes n°2
Absent
Santé de la femme
14h00-16h00
Wallers - site minier
€ financée
émargée

Retours d'expériences – *Claire HELLIN-CPTS Grand Valenciennes*

- ✓ Mise en place d'un protocole de coopération national (cystite)

Protocoles de coopération

- Dans le cadre d'une CPTS les patients peuvent avoir un accès direct aux pharmaciens, infirmiers et kinésithérapeutes dans certaines situations cliniques en rapport avec leurs domaines de compétence
- Protocoles nationaux
  - Renouvellement du traitement des rhino-conjonctivites allergiques saisonnières
  - Odynophagies
  - Pollakiuries -brûlures mictionnelles pour les pharmaciens et ide
  - Lombalgies aigues et torsions de cheville pour les kinésithérapeutes
- Cette possibilité permet un gain de temps pour les patients, une valorisation des compétences des professionnels impliqués et soulage les MG ou les services d'urgence.
- Pollakiurie et brûlures mictionnelles dans le cadre des missions flash du Dr Braun
  - Formation 10/10/2022 à Beuvrages : 72 professionnels formés
  - Formation 16/03/2023 à Quarouble : 28 professionnels formés
- Perspectives : fin de la dérogation Braun
  - Publication de nouveaux protocoles suite au travail avec la DGOS et la HAS, plus souples en terme de délégation.
  - Mise en place d'autres protocoles notamment odynophagies

Pour réussir la mise en place des protocoles :

- Pédagogie/discours à avoir auprès des prescripteurs

- Motiver les pharmaciens
  - rémunération
  - kits

- Outils simples :

- documents pré remplis
- outils en ligne

Documents

UNION des

CPTS GRAND VALENCIENNE

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'équipe constituée par la CPTS Gr
pharmacien / un infirmier spécifiquement formé à
d'officine ou l'infirmier diplômé d'état de la pollaki
à 65 ans dans le cadre d'une CPTS ». Cette prise e
de santé.

Ce protocole de coopération a été spécifiquemen
sociale. Il peut être consulté à l'adresse https://s
sante-medico-social/cooperations/cooperation-
cooperation-entre-professionnels-de-sante

Dans le cadre de cette prise en charge le pharm
et activités suivants :

- Interrogatoire et évaluation clinique
- Réalisation et interprétation d'une bandelet
- Si nécessaire, prescription de l'antibiotique
- Prescription d'une ECBU en cas d'allergie a

Il contactera votre médecin traitant ou un m
nécessaire pour décider de la conduite à te
nécessaire.

En approuvant ou en signant ce document
du protocole. Ce consentement sera cons
entendu possible de revenir à tout mom
avec votre médecin. Celui-ci sera inform

Accord de la patiente : ☐ oui

- Nom et adresse du médecin traitant
- Nom de la personne qui a informé l
- Qualité :
- Signature :

CPTS GRAND VALENCIENNES

PRESCRIPTION dans le cadre du protocole de coopération national « Prise en charge par le pharmacien d'officine ou l'infirmier diplômé d'état de la pollakiurie et des brûlures mictionnelles non fébriles chez la femme de 16 à 65 ans dans le cadre d'une CPTS »

Identification du Médecin délégant (RPPS)	Identification du délégué (RPPS ou ADELI)

Nom, Prénom, âge, poids de la patiente

Date :

☐ FOSFOMYCINE TROMETAMOL 3 g en une prise unique

☐ PIVMECILLINAM PO : 400 mg 2 fois par jour pendant 3 jours

☐ Pratiquer ECBU avec culture et antibiogramme si germes >10^3 UFC/ml et consulter le médecin avec les résultats

Nom et signature du délégué

CPTS GRAND VALENCIENNES

Docteur,

Madame, Mademoiselle a été prise en charge le / / pour des brûlures mictionnelles et une pollakiurie dans le cadre du protocole national de coopération : « Prise en charge par le pharmacien d'officine ou l'infirmier diplômé d'état de la pollakiurie et des brûlures mictionnelles non fébriles chez la femme de 16 à 65 ans dans le cadre d'une CPTS » mis en œuvre par la CPTS Grand Valenciennes.

A l'issue de son évaluation clinique

☐ Je lui ai conseillé de vous consulter en raison de l'identification du critère suivant ne permettant pas sa prise en charge dans le cadre du protocole :

- Grossesse en cours ou non exclue
- Signalement par la patiente de signes d'appels gynécologiques
- Notion de cystites à répétition
- Notion d'anomalie organique ou fonctionnelle de l'arbre urinaire
- Notion d'insuffisance rénale sévère rapportée par la patiente ou antécédents de calculs rénaux ou de coliques néphrétiques
- Immunosuppression grave (VIH, traitement par chimiothérapie, immunosuppresseur ou corticothérapie au long cours), port d'un cathéter
- Antibiothérapie déjà en cours pour une autre raison

☐ Je l'ai adressée en urgence au médecin de garde ou aux urgences en raison de symptômes nécessitant une prise en charge médicale immédiate

☐ Je lui ai prescrit un traitement antibiotique conforme aux recommandations suite à la réalisation d'une bandelette urinaire positive

☐ Je lui ai prescrit un ECBU et lui ai conseillé de vous consulter avec les résultats suite à la réalisation d'une bandelette urinaire positive (allergie ou contre-indication à la FOSFOMYCINE et à la PIVMECILLINAM)

☐ Je lui ai conseillé de vous consulter suite à la réalisation d'une bandelette urinaire négative

Je lui également ai conseillé de vous consulter en cas de persistance des symptômes >48h, d'aggravation des symptômes ou d'apparition de nouveaux symptômes.
En cas d'urgence, si vous n'êtes pas disponible, je lui ai conseillé d'appeler le 15 ou le 0320332033 aux horaires de nuit et de week-end pour un avis médical.

Bien cordialement

Le délégué, profession

Protocole en ligne

Avantages :

- Facilité d'utilisation pour les délégués
- Qualité
- Traçabilité
- Export en fichier Exel

Protocole de coopération CPTS: (Page 1 sur 4) (office.com)

Retours d’expériences – *Claire HELLIN-CPTS Grand Valenciennes*

- ✓ Accès aux soins

Soins non programmés

- Mise en place du dispositif le 31/01/2022 avec Secretel
- 25 médecins impliqués
- 105 disponibilités en moyenne par semaine (un peu moins le mercredi)
- 31 rdv attribués par semaine
- 4 non honorés par semaine
- Transition vers plate-forme interfacée SAS fin 2022
- Projets : Développement des SNP dans d'autres filières de soins et facilitation de l'adressage par les professionnels de santé : N° du secrétariat accessible en direct par les PS

Questions

✓president@cptsgrandvalenciennes.fr

UNION des URPS HAUTS-DE-FRANCE

Guillaume RACLE / CPTS Nord Aisne

CPTS NORD AISNE
COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ

Protocole de coopération local : douleur dentaire

Epidémiologie

Fréquence : Représente 4% des demandes de Soins Non Programmés à l'officine

[1] Source : Contribution des officines à la gestion des demandes de 1er recours non programmées enquête Ile de France : analyse finale 3 322 demandes. François Sarkozy : 2020.

Epidémiologie

Fréquence : Augmentation constant de passage aux urgences pour douleurs dentaires

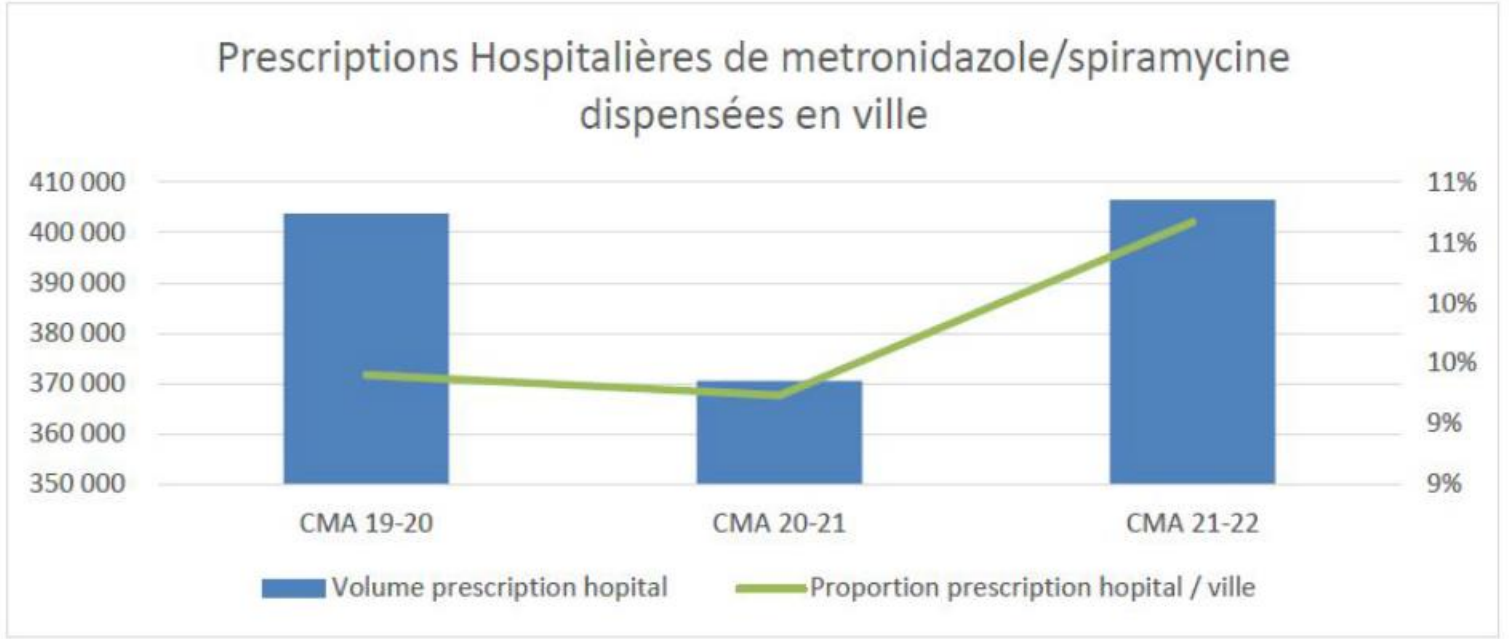

[1] Source : IQVIA Pharmastat

Etape 1 : vérification de l’éligibilité au protocole

Retours d'expériences - *Guillaume Racle / CPTS Nord Aisne*

Personne consultant pour douleur dentaire

Etape 1 : vérification de l'éligibilité au protocole

Critères d'exclusion	NON	OUI
Age <15 ans		
Altération de l'Etat Général : température > 39,5°ou PAS <90 mm hg ou FC >110/mn ou FR >20/mn*	☐	☐
Grossesse avérée ou non exclue	☐	☐
Notion d'insuffisance rénale sévère (clairance <30ml/min)	☐	☐
Immunodépression ou risque d'immunodépression	☐	☐
Possibilité d'infection nosocomiale, suite à une intervention de la région buccale	☐	☐
Antibiothérapie en cours pour une autre pathologie ou effet indésirable potentiel d'un médicament	☐	☐
Gonflement étendu à l'œil, au cou/gorge (odynophagie) et/ou à la langue*	☐	☐
Difficulté à saliver /déglutir *	☐	☐
Saignement à la suite d'une intervention ou d'un choc	☐	☐
Douleur liée à un choc, une dent qui bouge ou expulsée*	☐	☐
Douleur permanente d'intensité >7/10	☐	☐
Antécédent de prise en charge par le protocole douleur dentaire dans les 3 derniers mois	☐	☐
Sinusite maxillaire		

Si une croix dans la colonne OUI, organiser une TLC ou une consultation présentielle avec le médecin ou un chirurgien-dentiste dans les 24h, en s'assurant du RV. En présence d'un critère marqué d'un* s'assurer d'une consultation présentielle dans les 2h ou adresser aux urgences via le SAS ou le centre 15 (exclusion TLC)

Conduite à tenir avant prise en charge par chirurgien-dentiste/médecin :

- Si saignement : compression
- Si dent expulsée : la conserver dans de la salive, du sérum physiologique ou du lait stérilisé.

Etape 2 : prise de connaissance ou recueil des données de santé significatives

Retours d'expériences - *Guillaume Racle / CPTS Nord Aisne*

Le délégué a accès au dossier médical de la patiente ou à son VSM

OUI

Consultation du dossier ou du VSM et poursuite de la prise en charge

NON

Recueil de données avant poursuite de la prise en charge

Quelles maladies ou interventions chirurgicales avez-vous ou avez-vous eues ?
Avez-vous des allergies ou des intolérances médicamenteuses ? si oui, lesquelles ?
Des traitements médicamenteux vous sont-ils prescrits actuellement ? Si oui lesquels ?
Un événement marquant de santé vous a t'il affecté depuis un an ?
Souhaitez-vous me signaler un autre point concernant votre santé ?

Etape 3 : Evaluation clinique du patient et prescriptions

Retours d'expériences - *Guillaume Racle / CPTS Nord Aisne*

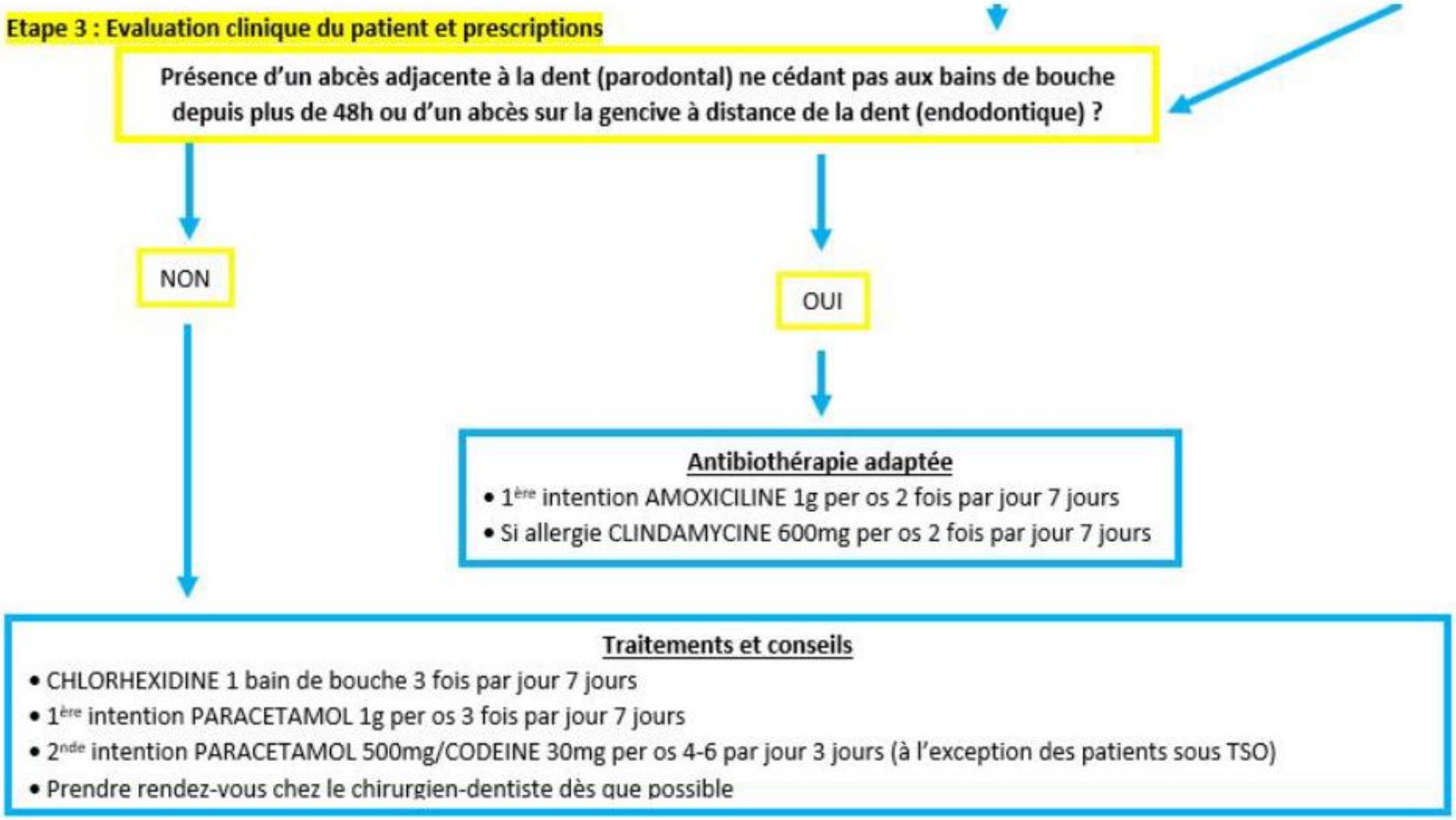

Fiche de conseils au patient et à son entourage

- Appliquez une **poche de glace** sur la joue ;
- Continuez à vous brosser les dents avec une brosse à poils **souples** ;
- Évitez les aliments chauds et éviter de **manger sur la dent** ;
- Pour soulager la douleur, vous pouvez prendre du paracétamol en **évitant les anti-inflammatoires** comme l'ibuprofène qui peuvent augmenter le risque de complications.
- Même si ces mesures diminuent l’inconfort de l’abcès dentaire, elles ne peuvent pas remplacer une **visite chez le chirurgien-dentiste** dès que possible.

FAQ

- Produits de santé remboursables sont **remboursés**
- Protocole **partagé** avec d’autres CPTS/MSP
- Enquête délégués/délégants : **Très satisfaits**
- Enquête patients : **Très satisfaits**
- Perspectives : protocole national ? Droit commun ?

Retours d’expériences - *Guillaume Racle / CPTS Nord Aisne*

- ✓ Bon usage des antibiotiques
- ✓ 1000 premiers jours
- ✓ Apnée du sommeil

UNION des URPS HAUTS-DE-FRANCE

Actions de l'URPS pharmaciens

Actions de votre URPS

L'URPS Pharmaciens HDF travaille sur différentes thématiques comme :

- 1000 premiers jours
- Repérage dépistage ciblé de l'ostéoporose
- OPTImisation de la prescription MEDicamenteuse (OPTIMED) de la personne âgée de 65 ans et plus
- Accompagnement en officine des patients adultes présentant des troubles psychiatriques (journée régionale de 2022, replay disponible)
- Repérage dépistage ciblé du risque cardio-vasculaire
- Accompagnement au sevrage tabagique
- …

Actions pouvant être adaptables à l'échelle de CPTS

L'URPS Pharmaciens fait partie de l'Union des URPS HDF qui accompagne les CPTS

Accompagnement tout au long de la vie de la CPTS :

- Accompagnement des projets de CPTS (dans toutes les étapes de création)
- Appui au fonctionnement des CPTS et au déploiement des actions (ateliers inter-cpts, newsletter, échanges entre pairs, facilitateurs, catalogue d'actions, ETP…)
- Participation à l'organisation des journées régionales CPTS

Echanges et questions

- ✓ Ce temps d’échange entre pharmaciens vous a-t-il intéressé ?

- ✓ Seriez-vous intéressés par un partage d’expériences entre pharmaciens sur les CPTS via un outil d’échanges ?

Contacts

Contact :

email : fanny.patinier@urps-pharmaciens-hdf.fr

Maison des URPS
11 square Dutilleul 59000 LILLE

Pour plus d'information :
https://www.urps-pharmaciens-hdf.fr/

UNION des URPS HAUTS-DE-FRANCE

Échanges et questions

UNION des URPS HAUTS-DE-FRANCE

MERCI

03 20 14 22 12

contact@urps-hdf.fr

MAISON DES URPS

11 square Dutilleul – 59000 LILLE

www.urps-hdf.fr